

SYNDICAT

MIXTE



de la
Boucle du Rhône
en Dauphiné

CDRA AVENANT AVEC LA RÉGION

Le comité d'avis a rendu
sa réponse : favorable !

INTERVIEW B. LOUNES CDRA

Le chef de projet
régional pour le CDRA
donne sa lecture
de l'avenant.

SCOT SAINT-EXUPÉRY TRAMWAY T3

Deux projets phares
d'aménagements
pour l'avenir.

ACTUALITÉS BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINÉ

- Nouveautés
du site internet
- CLD, bilan
du forum mobilité
- Cap 2015
pour l'Isle Crémieu

1

2

3

4

n°2

décembre 2012

ENTRE Vues

LETRE D'INFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINÉ

EDITO

Ce nouvel Entre'Vues, encouragé par l'accueil positif déjà reçu et enrichi de vos observations, revient en détail sur l'avenant au CDRA, accueilli favorablement par la Région. Ce numéro explore deux projets structurants : la démarche d'élaboration d'un schéma de référence pour les territoires entourant Saint-Exupéry et la prolongation du tramway T3.

Parce que le Syndicat mixte est au service du territoire, nous relayons auprès de vous l'information communiquée par la Communauté de communes de l'Isle Crémieu sur sa feuille de route « Cap 2015 » ; vos futures contributions seront les bienvenues...

Nous vous donnons rendez-vous en 2013, année charnière pour notre syndicat et l'ensemble des acteurs locaux, avec l'évolution de notre projet de territoire (SCoT et CDDRA).

L'équipe du Syndicat mixte se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes entourés des vôtres et vous adresser nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Serge Menuet
Président



De gauche à droite, en haut : Jacques Zambarnardi, Christian Giroud, Serge Menuet, Bruno Gindre. En bas : Vincent Cleux, Claire Delorme, Stéphanie Michel, Nadège Abon, Jean Ferbach.

CDRA

L'AVENANT : AVIS FAVORABLE !



Le 26 septembre dernier, une délégation d'élus de notre territoire a défendu, devant le comité d'avis de la Région, le projet d'avenant au contrat de développement Rhône-Alpes (CDRA) 2008-2013 ; celui-ci a reçu un avis favorable, que doit entériner une délibération de l'assemblée régionale, avant la fin de l'année.

Élaboré par le Syndicat mixte en lien avec l'ensemble des collectivités adhérentes, et validé le 2 juillet en comité de pilotage, le contenu de l'avenant traduit les choix faits pour la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Des choix **stratégiques** d'abord avec :

- la prorogation d'un an du contrat, qui permet de consacrer deux années complètes (2013 et 2014) à la mise en œuvre des projets retenus ; les années 2009 à 2011 ayant été nécessaires à l'élaboration des schémas directeurs et 2012 à la réalisation d'études plus opérationnelles ;
- la convergence entre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - outil d'orientation politique, et le CDRA - outil financier et de soutien aux communes, gage d'un développement efficace et homogène du territoire.

Les **ressources** restant disponibles sur le contrat (3 millions d'euros) vont être affectées aux projets les plus structurants, conformément aux orientations données en ce sens par la Région, et pour lesquels des engagements ont été pris en terme de délai de réalisation : développement urbain, déplacements en modes doux, patrimoine, mobilité (covoiturage, plan de déplacement entreprises, transport à la demande...) ; ainsi qu'à des projets exemplaires, du point de vue de la performance thermique ou de labellisation énergétique notamment.

Pour plus de souplesse et pouvoir allouer des budgets conséquents, les dépenses vont être déplaçonnées.

Pour ce qui est du **calendrier**, il a été décidé que la réflexion pour le futur contrat (période 2015-2021 - dotation de subvention régionale entre 4 et 5 millions d'euros) serait conduite dès mi-2013, avec une pause lors du 1^{er} trimestre 2014 pour une validation avec les prochains élus, issus des élections du printemps 2014.



Christian Giroud

Vice-président en charge du CDRA
04 37 06 13 26
contact@symbord.fr



**Belkacem
Lounes**



Conseiller régional
Chef de projet régional

Interlocuteur privilégié de notre territoire pour le CDRA, quelle lecture faites-vous du projet d'avenant ?

Il s'inscrit pleinement dans les orientations données par la Région : privilégier les projets structurants, faire plus de projets et moins d'études... Le Comité régional d'avis a récemment examiné le projet d'avenant au contrat et relevé trois axes d'amélioration sur lesquels je vais accompagner les élus et techniciens du Syndicat mixte. Il s'agit en premier lieu de donner plus de place à la question agricole car la Boucle du Rhône en Dauphiné s'affirme comme le cœur vert de l'agglomération lyonnaise. À ce titre, les élus locaux ont à s'investir dans la conduite et le renforcement du Plan Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER).

Second axe de travail, les services, à explorer de manière plus large, depuis la culture à la mobilité ou encore l'offre de formation, de logement. L'offre touristique par exemple, mérite d'être développée et animée sur ce territoire qui bénéficie d'une position stratégique en périphérie de l'agglomération lyonnaise ; le projet ViaRhôna du Léman à la mer est une grande opportunité à saisir.

Enfin, plus de services de proximité, c'est aussi éviter « l'effet dortoir » et favoriser un développement endogène facteur de création d'emplois locaux et de vie sociale plus dynamique.

Le travail va donc se poursuivre entre les élus et acteurs du territoire et la Région pour construire ensemble le devenir du contrat de la Boucle du Rhône en Dauphiné.



www.territoires.rhonealpes.fr



UNE DÉMARCHE DE L'ÉTAT : SAINT-EXUPÉRY

UN SCHÉMA DE RÉFÉRENCE POUR LES TERRITOIRES

Conscient de la place particulière qu'occupent, au sein de la métropole lyonnaise, les territoires autour de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, l'État initie en juin 2011 une réflexion partenariale pour l'émergence d'un projet de territoire.

Des enjeux métropolitains

Ce secteur concentre des enjeux métropolitains, voire au-delà, notamment en matière de logistique, de développement économique, d'agriculture ou encore d'eau et d'environnement. Il connaît également, comme d'autres territoires périurbains, certaines difficultés à accompagner sa croissance démographique par des services collectifs structurants en matière de déplacements ou d'offre diversifiée de logements.

La démarche d'élaboration d'un schéma de référence initiée par le Préfet de Région mobilise l'ensemble des collectivités concernées, à travers des comités de pilotage, une régie technique locale et différents séminaires destinés aux élus. Le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné est ainsi impliqué, tant à l'échelle de son SCoT que des communautés de communes.

Des axes forts de convergence

De juin à septembre 2011, des groupes thématiques ont identifié les potentialités et les fragilités du territoire ; des hypothèses de développement ont ainsi émergé. Depuis mars 2012, un urbaniste-économiste ensemblier (Güller et Acadie), prestataire de « haut niveau », apporte son analyse pour la construction de scénarios à partir desquels sera élaboré le schéma de référence.

Les premières lignes de ce schéma qui constituera le projet partenarial du territoire et guidera les acteurs dans sa mise en œuvre opérationnelle ont été présentées le 12 octobre dernier, lors d'un séminaire rassemblant les élus et techniciens des territoires concernés. Différents scénarios ont été débattus quant à des enjeux fondamentaux : ambition pour le hub* multimodal Saint-Exupéry, positionnement des équipements d'intermodalité, stratégie logistique, axes de synergie économique, stratégie pour l'agriculture, maillage en transports collectifs, armature urbaine, armature verte et paysagère, qualité du cadre de vie...



À l'issue de ce séminaire, le Préfet de la Région Rhône-Alpes tire les enseignements suivants : des axes forts de convergence ont été identifiés et des actions concrètes pourront sûrement s'engager d'ici 2013. Cependant, certaines problématiques nécessiteront davantage d'approfondissements et de négociations avant qu'elles ne puissent se traduire par des actions concrètes. Le Préfet conclut sur la nécessité de construction d'une gouvernance pérenne et d'une ingénierie technique adaptée.

*plate-forme de correspondance aéroportuaire

PROLONGEMENT DU TRAM T3

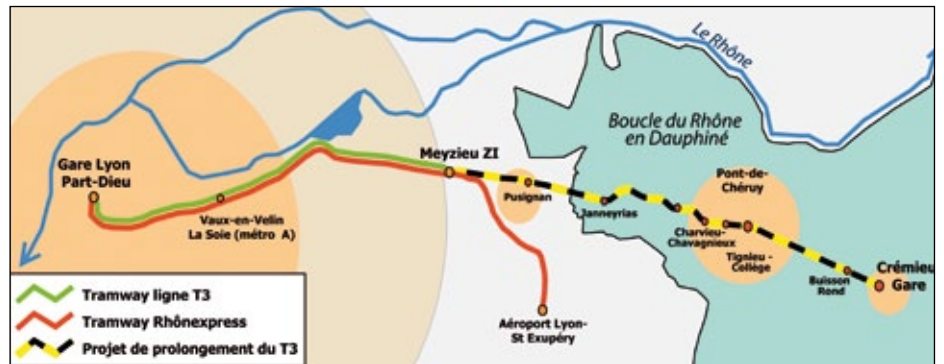
POUR UNE POLITIQUE DE DÉPLACEMENTS DURABLES ENTRE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE ET LE NORD DE L'ISÈRE

Une étude de faisabilité technique et financière du prolongement du tramway T3 depuis Meyzieu jusqu'à l'agglomération lyonnaise débute en janvier 2013. Elle a pour maître d'ouvrage le Département de l'Isère et pour cofinanceurs, le Syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné, la Communauté de communes Porte Dauphinoise Lyon Satolas, la Communauté de communes Est Lyonnais, la commune de Tignieu-Jamezieu, le Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), le Conseil général du Rhône, la Région Rhône-Alpes.

Cette étude est le fruit de réflexions et d'échanges initiés de longue date avec, pour ces dernières années :

“**2010** : l'étude mobilité menée sur le territoire du SYMBORD et du SCoT Nord-Isère (étude commune aux 3 CDRA) fournit les premiers éclairages sur l'intérêt d'un tel prolongement.

“**juillet 2011** : le Syndicat mixte reçoit à Villemerieu les Présidents du Syndicat mixte d'étude et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL) et du SYTRAL, les Vice-présidents des Conseils généraux du Rhône et de l'Isère, la Région Rhône-Alpes, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère et les communautés de communes de l'Est Lyonnais, Porte Dauphinoise Lyon Satolas, Isle Crémieu et la commune de Tignieu-Jamezieu.



SYMBORD - juillet 2012

Rassembler l'ensemble de ces acteurs du Rhône et de l'Isère autour de la problématique des « déplacements et mobilités » est une première. Objectif ? Échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux communs de déplacements entre l'agglomération lyonnaise et le nord de l'Isère ; l'un d'entre eux est le prolongement du tram T3 pour lequel les participants partagent le constat de faible desserte du territoire, des situations d'engorgement des entrées d'agglomérations du nord de l'Isère.

Tous sont conscients de la nécessité « d'emboîter » les réflexions de chaque territoire afin de construire un projet commun et cohérent et de dépasser les limites administratives pour faire émerger une réflexion métropolitaine. Essentielle, cette rencontre a ainsi permis l'affirmation

d'une volonté politique de travailler ensemble sur ce prolongement avec, pour première étape, un approfondissement technique de la question.

“**octobre et novembre 2011** : deux réunions techniques sont organisées afin d'amorcer les bases du travail partenarial.

“**2012** : chaque structure s'engage dans un effort commun avec cette étude de faisabilité du prolongement du T3 dont les résultats sont attendus pour fin 2013/début 2014.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Syndicat mixte.

 www.symbord.fr

 **Nadège Abon**
09 73 31 49 51
nadège.abon@symbord.fr

dans l'agenda...

... du 1^{er} trimestre 2013

● Publication de fiches techniques à l'attention des élus

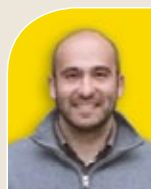
n° 1 PLU et Grenelle
n° 2 Fiscalité et urbanisme

Le Syndicat mixte prévoit la publication de 3 ou 4 fiches techniques par an pour apporter des éclairages aux communes en matière de SCoT et CDRA. Le plus souvent possible, elles seront en lien avec les formations proposées par le Syndicat mixte.

● Comment faire grandir son village de l'intérieur ?

Organisation d'une nouvelle session de formation à destination des élus et techniciens du territoire.

en bref



CHARGÉ DE MISSION SCoT

Jean Ferbach
09 73 31 49 53
jean.ferbach@symbord.fr

Jean Ferbach a pris ses fonctions au sein du Syndicat mixte, le 5 novembre dernier : il est en charge du suivi technique du SCoT, en lien avec Nadège Abon. Ce recrutement répond à la volonté du Syndicat mixte de renforcer la mise en œuvre du SCoT et de développer l'assistance opérationnelle aux communes, notamment pour l'élaboration de leurs projets ou documents d'urbanisme, Nadège Abon se consacrant plus particulièrement à la révision du SCoT.

RÉVISION DU SCoT

Le choix du bureau d'étude qui va accompagner le Syndicat mixte pour la grenellisation du SCoT a été entériné, par délibération du 8 novembre dernier : il s'agit du groupement OPERA-ECOVIA-DBW. Un calendrier compatible avec les échéances politiques a été décidé, avec comme premier point d'étape les élections municipales 2014. Le diagnostic et un pré-PADD seraient « validés » avant mars 2014 et ils pourraient être transmis comme « documents-projet » à la nouvelle mandature.

PAPIER OU NUMÉRIQUE ?

Si vous recevez la version papier, sachez que ce journal est imprimé en quantité limitée ; un choix budgétaire et environnemental. Pour aller plus loin, abonnez-vous à sa version numérique, qui vous parviendra directement dans votre messagerie mail : [inscription sur www.symbord.fr](http://www.symbord.fr) > [symbord](#) > [télécharger](#) > [lettres d'information](#) > [inscrivez-vous gratuitement](#).

PARTAGER VOS INFOS

Ce journal vous est ouvert. Adressez-nous les informations pouvant intéresser les autres collectivités du territoire.



Stéphanie Michel
04 37 06 13 26
contact@symbord.fr

BOUCLE Actus



“ tous en ligne ! ”

Le site du Syndicat mixte a fait peau neuve

Retrouvez en ligne les actualités et les ressources documentaires du SCoT, du CDRA, du Syndicat mixte et désormais du CLD. Un espace privé, réservé aux élus, sera prochainement mis à votre disposition.



www.symbord.fr



Stéphanie Michel
04 37 06 13 26
contact@symbord.fr

“ forum mobilité ”



Un pari réussi...

Le 20 septembre dernier, le CLD, en lien avec l'Agence de Mobilité Nord-Isère, a rassemblé à Montalieu-Vercieu plus d'une centaine de personnes - citoyens, élus, étudiants, autour de la mobilité sur notre territoire. L'objectif de cette initiative s'inscrivant dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité était de valoriser les solutions alternatives à la voiture individuelle. Démonstration et essais de vélos et triporteurs à assistance électrique, exposition et conférence participative ont permis de découvrir notamment les vertus individuelles et collectives du vélo, du pédibus et du transport à la demande.



Claire Delorme
09 73 31 49 52
claire.delorme@symbord.fr

CAP 2015 pour l'Isle Crémieu !

La communauté de communes fixe sa feuille de route jusqu'à la fin du mandat et engage également son avenir. Le projet communautaire de l'Isle Crémieu est né courant 2012. "CAP 2015" fixe des actions concrètes au regard des compétences de la communauté de communes. Marquant ainsi une politique forte et ambitieuse pour le développement de son territoire, les élus communautaires ont acté la promotion sur l'Isle Crémieu de politiques de développement économique et social, de création et de gestion d'infrastructures et des services d'accompagnement nécessaires. CAP 2015 se décline donc en 5 priorités :

Le développement économique, cap vers le dynamisme

- Garantir une offre foncière et immobilière adaptée aux entreprises par la poursuite de l'aménagement de nos zones d'activité
- Promouvoir, animer et soutenir le tissu industriel, artisanal et commercial à travers le FISAC
- Asseoir et développer les partenariats avec les acteurs du développement économique
- Mener une réflexion sur la compétence Tourisme et Patrimoine

L'action sociale et l'aménagement du territoire : réaffirmer notre identité

- Garantir une politique forte de la petite enfance et de la jeunesse au travers d'un schéma directeur
- Maintenir une politique de soutien à l'insertion via la Mission Locale Nord-Isère
- Promouvoir une politique du logement et du cadre de vie
- Promouvoir l'aménagement du territoire (SCoT/CDRA/SDIS)

La préservation et la mise en valeur de notre environnement

- Développer durablement les voiries communautaires
- Poursuivre l'élimination et la valorisation des déchets
- Porter et animer le projet Natura 2000
- Promouvoir l'aménagement et la promotion du territoire au travers du PDIPR

Le soutien aux offres de loisirs

- Poursuivre l'aménagement de notre territoire par la réalisation de la ViaRhôna
- Poursuivre l'aide aux classes rurales
- Développer une offre culturelle ambitieuse

Le devenir de la CC de l'Isle Crémieu dans le territoire

- Ancrer la CC de l'Isle Crémieu dans le paysage administratif local et renforcer l'aide aux communes
- Coopération transfrontalière avec la commune de Huttenberg



www.cc-isle-cremieu.fr
> publications



Christophe Novotny
04 74 90 86 55
contact@cc-isle-cremieu.fr